

Nombre
de membres en
exercice

9

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale**

Séance du : 14 avril 2023

Délibération n° : 2023/1404/4

sous la présidence de : Monsieur Lionel FOURNIER, Président

Date de la convocation : 6 avril 2023

Présents (5) : Mmes WAGNER, TORSIELLO,
MM. FOURNIER, DUMON, KRONZ

Absentes excusées (2) : Mmes MOLINA, GATTO,

Absents (2) : Mme BAYERLAIT (membre
démissionnaire)
M. FIORLETTA

Ont assisté à la séance : Mme BRULLOT, Directrice du CCAS,
assurant le secrétariat de la séance

POINT N° 4 - Vote du Compte Administratif 2022

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président quitte la séance pour ce point.

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 du CCAS de ROMBAS dont le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

	2022	
	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		
Dépenses de l'exercice	42,00	
Recettes de l'exercice		7 709,54
Résultat de l'exercice (excédent)		7 667,54
Restes à réaliser		
Résultat antérieur reporté (excédent)		46 989,52
Résultat de clôture (excédent)		54 657,06

<u>Section de fonctionnement</u>		
Dépenses de l'exercice	382 477,08	
Recettes de l'exercice		354 014,05
Résultat de l'exercice (déficit)	28 463,03	
Résultat antérieur reporté (excédent)		91 193,27
Résultat de clôture (excédent)		62 730,24

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, le Conseil d'Administration,

APPROUVE, sous la Présidence de Madame la Vice-Présidente, le Compte Administratif 2022 tel que présenté ci-dessus.

**Extrait certifié conforme
ROMBAS, le 17 avril 2023**

Le Président du C.A. :

